

DOSSIER AGENCE N°	3210	DIFFUSION L.E.	8.8.23
	Action	Info	
M. le Maire		X	
Adjoint		SK	
Commission			
Service			

Monsieur Bernard DEKENS
Maire
Mairie
Rue Edmond Guyaux
08320 VIREUX-WALLERAND

Châlons-en-Champagne, le 7 août 2023



Objet : Label Villes et Villages Fleuris
 Dossier suivi par Aurélie CHAMPAGNAC
aurelie.champagnac@art-grandest.fr – 03 26 21 95 80

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris, le jury régional a effectué sa visite dans votre commune cet été. Il s'est réuni le 3 août dernier afin de délibérer et d'établir le Palmarès 2023 des Villes et Villages Fleuris de Champagne et d'Ardenne.

Nous avons l'honneur de vous annoncer que le Jury Régional a décidé de maintenir votre commune dans son classement « Villes et Villages Fleuris – 3 Fleurs ».

Vous trouverez ci-joint la fiche récapitulative de la visite avec les points positifs et les conseils que les membres du jury ont souhaité vous apporter.

L'Agence Régionale du Tourisme du Grand Est et les membres du Jury Régional vous adressent, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de cette réussite, leurs félicitations et leurs meilleurs encouragements pour la saison prochaine.

Nous vous encourageons et restons à votre disposition pour poursuivre votre démarche dans le label, participant ainsi pleinement à l'attractivité de notre Région.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Henry LEMOINE

Vice-Président
 Agence Régionale du Tourisme Grand Est

Agence Régionale du Tourisme Grand Est
 5 rue de Jérico | BP 50319 | 51013 Châlons-en-Champagne Cedex | Tél : +33 (0)3 26 21 85 80
 Siège social : Château Kléber | 24 rue de Verdun | 68000 Colmar



RAPPORT DE VISITE DU JURY REGIONAL

VIREUX-WALLERAND - 3 FLEURS (2002-2003-2005)

Nombre d'habitants : 2036

Prix spécial attribué :

Date de visite : Mardi 4 juillet 2023

Membres du Jury régional : Catherine GOMMENNE - Florence PIERME - Jean THULLIER

Personnes rencontrées : Mr le Maire - 1 Adjointe chargée de l'urbanisme - 1 Adjoint chargé des affaires scolaires et sportives - 1 Adjoint chargé de l'environnement - 2 Employés des services techniques - 1 Employé saisonnier - 1 étudiante

1/ LA VISITE DU JURY

Points remarquables

1. Très bon accueil de la part des élus et de l'ensemble des personnes présentes
2. Echanges fructueux et sympathiques
3. Visite bien organisée
4. Beau document de présentation de la commune

Points à améliorer

2/ LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

Points remarquables

1. Motivation des élus clairement exprimée
2. Belle transversalité avec les services en charge des espaces verts
3. Présence du végétal toute l'année

Points à améliorer

1. Prendre davantage connaissance de la grille d'évaluation qui répertorie les exigences du label

3/ ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Points remarquables

1. Bonne valorisation du label avec l'utilisation du logo sur les supports de communication
2. Organisation d'une remise des prix des maisons fleuries
3. Animations avec les enfants

Points à améliorer

4/ PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Points remarquables

1. Respect de la taille des arbres et arbustes en port libre
2. Serre importante
3. De plus en plus de vivaces
4. Nouvelle plantation d'arbres

Points à améliorer

1. Introduire davantage d'arbres / d'arbustes dans les nouvelles réalisations
2. La végétalisation de la commune devra être pensée de manière plus pérenne, en privilégiant des arbres et arbustes, vivaces et graminées, au détriment de certains massifs saisonniers

5/ GESTION ENVIRONNEMENTALE

Points remarquables

1. Cimetière entretenu par une entreprise d'insertion (IAE)
2. Paillage : ardoise - BRF (bois raméal fragmenté)
3. Gestion différenciée des différents espaces

4. Valorisation des déchets verts en compostage

Points à améliorer

1. Eau du réseau
2. Effectuer un plan de gestion différenciée de la tonte pour faciliter le travail des employés

6/ QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC**Points remarquables**

1. Mobilier urbain de qualité
2. Enfouissement des réseaux à 100%

Points à améliorer**7/ ANALYSE PAR ESPACE****Points remarquables**

1. Aires de jeux de qualité (City Stade)
2. Maillages et coulées vertes agréables à emprunter par les promeneurs
3. Le projet de construction de l'hôtel 3 étoiles au château est réalisé
4. Béguinage (logements adaptés pour les personnes âgées)

Points à améliorer

1. Diminuer le fleurissement aérien

DECISION DU JURY :

- Fleur supplémentaire Maintien Réserve Retrait d'une fleur
 Prix Spécial

CONCLUSION GENERALE

Commune soucieuse de la qualité du cadre de vie de ses habitants.

Bonne motivation de tous les acteurs.

Poursuivre la réflexion sur la diminution du fleurissement hors sol.



Dossier suivi par AURELIE CHAMPAGNAC - TEL 03 26 21 95 80